

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLEMANDEUR (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450338500012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MONTARGIS

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE VILLEMANDEUR (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.6 - Etat des engagements reçus	45
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	49
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	50

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	51

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 45338	VILLEMANDEUR COMMUNE DE VILLEMANDEUR	BP 2022
-----------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 133
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	28
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 656 482,00	6 992 990,00	650,26	1 040,79

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	815,95	1 014,00
2	Produit des impositions directes/population	584,61	501,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	922,52	1 159,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	186,81	309,00
5	Encours de dette/population	862,61	802,00
6	DGF/population	73,74	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,75 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,62 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	20,25 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	93,51 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 849 026,00	6 849 026,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 849 026,00	6 849 026,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 112 680,00	2 112 680,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 112 680,00	2 112 680,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		8 961 706,00	8 961 706,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 956 800,00	0,00	1 906 708,00	1 906 708,00	1 906 708,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 394 671,00	0,00	3 419 337,00	3 419 337,00	3 419 337,00
014	Atténuations de produits	99 752,00	0,00	100 749,00	100 749,00	100 749,00
65	Autres charges de gestion courante	339 695,00	0,00	438 463,00	438 463,00	438 463,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 790 918,00	0,00	5 865 257,00	5 865 257,00	5 865 257,00
66	Charges financières	134 038,49	0,00	130 436,00	130 436,00	130 436,00
67	Charges exceptionnelles	17 520,00	0,00	19 983,00	19 983,00	19 983,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	71 136,79		68 970,00	68 970,00	68 970,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 013 613,28	0,00	6 084 646,00	6 084 646,00	6 084 646,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	545 927,42		200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	543 111,80		564 380,00	564 380,00	564 380,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 089 039,22		764 380,00	764 380,00	764 380,00
TOTAL		7 102 652,50	0,00	6 849 026,00	6 849 026,00	6 849 026,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 849 026,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 700,00	0,00	11 200,00	11 200,00	11 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	474 710,00	0,00	412 340,00	412 340,00	412 340,00
73	Impôts et taxes	4 868 220,00	0,00	4 929 720,00	4 929 720,00	4 929 720,00
74	Dotations et participations	846 962,00	0,00	869 617,00	869 617,00	869 617,00
75	Autres produits de gestion courante	369 102,00	0,00	170 040,00	170 040,00	170 040,00
Total des recettes de gestion courante		6 569 694,00	0,00	6 392 917,00	6 392 917,00	6 392 917,00
76	Produits financiers	175 800,00	0,00	175 800,00	175 800,00	175 800,00
77	Produits exceptionnels	1 950,00	0,00	11 600,00	11 600,00	11 600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 747 444,00	0,00	6 580 317,00	6 580 317,00	6 580 317,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	355 208,50		268 709,00	268 709,00	268 709,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		355 208,50		268 709,00	268 709,00	268 709,00
TOTAL		7 102 652,50	0,00	6 849 026,00	6 849 026,00	6 849 026,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 849 026,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	495 671,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 700,00	0,00	14 400,00	14 400,00	14 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	393 800,00	0,00	1 053 600,00	1 053 600,00	1 053 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	427 500,00	0,00	1 068 000,00	1 068 000,00	1 068 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	773 230,72	0,00	735 021,00	735 021,00	735 021,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		6 950,00	6 950,00	6 950,00
	Total des dépenses financières	795 230,72	0,00	775 971,00	775 971,00	775 971,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 222 730,72	0,00	1 843 971,00	1 843 971,00	1 843 971,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	355 208,50		268 709,00	268 709,00	268 709,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	355 208,50		268 709,00	268 709,00	268 709,00
	TOTAL	1 577 939,22	0,00	2 112 680,00	2 112 680,00	2 112 680,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 112 680,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 000,00	0,00	55 300,00	55 300,00	55 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	14 000,00	0,00	1 055 300,00	1 055 300,00	1 055 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	363 900,00	0,00	242 000,00	242 000,00	242 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes financières	474 900,00	0,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	488 900,00	0,00	1 348 300,00	1 348 300,00	1 348 300,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	545 927,42		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	543 111,80		564 380,00	564 380,00	564 380,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 089 039,22		764 380,00	764 380,00	764 380,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		1 577 939,22	0,00	2 112 680,00	2 112 680,00	2 112 680,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 112 680,00
---	--	--	--	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

495 671,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 906 708,00		1 906 708,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 419 337,00		3 419 337,00
014	Atténuations de produits	100 749,00		100 749,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	438 463,00		438 463,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	130 436,00	0,00	130 436,00
67	Charges exceptionnelles	19 983,00	0,00	19 983,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	564 380,00	564 380,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	68 970,00		68 970,00
023	Virement à la section d'investissement		200 000,00	200 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 084 646,00	764 380,00	6 849 026,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 849 026,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	0,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	2 000,00	4 209,00	6 209,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	735 021,00	0,00	735 021,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	14 400,00	0,00	14 400,00
204	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 053 600,00	264 500,00	1 318 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 000,00	0,00	12 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	6 950,00		6 950,00
Dépenses d'investissement – Total		1 843 971,00	268 709,00	2 112 680,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 112 680,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 200,00		11 200,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	412 340,00		412 340,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		264 500,00	264 500,00
73	Impôts et taxes	4 929 720,00		4 929 720,00
74	Dotations et participations	869 617,00		869 617,00
75	Autres produits de gestion courante	170 040,00	0,00	170 040,00
76	Produits financiers	175 800,00	0,00	175 800,00
77	Produits exceptionnels	11 600,00	4 209,00	15 809,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 580 317,00	268 709,00	6 849 026,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 849 026,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	242 000,00	0,00	242 000,00
13	Subventions d'investissement	55 300,00	0,00	55 300,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 001 000,00	0,00	1 001 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		224 380,00	224 380,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		340 000,00	340 000,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00		50 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 348 300,00	764 380,00	2 112 680,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 112 680,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 956 800,00	1 906 708,00	1 906 708,00
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager	2 020,00	2 040,00	2 040,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	26 000,00	232 060,00	232 060,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	3 030,00	3 060,00	3 060,00
60611	Eau et assainissement	51 611,00	54 218,00	54 218,00
60612	Energie - Electricité	365 620,00	376 646,00	376 646,00
60621	Combustibles	37 451,00	38 744,00	38 744,00
60622	Carburants	39 390,00	40 784,00	40 784,00
60623	Alimentation	201 540,00	214 661,00	214 661,00
60624	Produits de traitement	6 267,00	7 025,00	7 025,00
60628	Autres fournitures non stockées	57 571,00	34 839,00	34 839,00
60631	Fournitures d'entretien	16 627,00	18 410,00	18 410,00
60632	Fournitures de petit équipement	49 242,00	47 310,00	47 310,00
60633	Fournitures de voirie	147 215,00	48 158,00	48 158,00
60636	Vêtements de travail	10 666,00	10 773,00	10 773,00
6064	Fournitures administratives	12 008,00	11 719,00	11 719,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 000,00	8 080,00	8 080,00
6067	Fournitures scolaires	27 360,00	28 809,00	28 809,00
6068	Autres matières et fournitures	379 053,00	238 843,00	238 843,00
611	Contrats de prestations de services	38 259,00	3 500,00	3 500,00
6122	Crédit-bail mobilier	16 579,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	7 171,00	32 900,00	32 900,00
61521	Entretien terrains	606,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 080,00	7 753,00	7 753,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 222,00	2 245,00	2 245,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 565,00	4 550,00	4 550,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 020,00	3 020,00	3 020,00
61524	Entretien bois et forêts	404,00	408,00	408,00
61551	Entretien matériel roulant	9 287,00	9 345,00	9 345,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 353,00	5 407,00	5 407,00
6156	Maintenance	109 241,00	86 920,00	86 920,00
6161	Multirisques	15 543,00	16 519,00	16 519,00
6168	Autres primes d'assurance	9 515,00	10 730,00	10 730,00
617	Etudes et recherches	6 871,00	6 940,00	6 940,00
6182	Documentation générale et technique	7 675,00	5 413,00	5 413,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 346,00	24 449,00	24 449,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	202,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	21 856,00	29 675,00	29 675,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 626,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	12 120,00	19 530,00	19 530,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 020,00	2 040,00	2 040,00
6228	Divers	2 020,00	1 326,00	1 326,00
6231	Annonces et insertions	3 434,00	8 918,00	8 918,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 424,00	3 918,00	3 918,00
6236	Catalogues et imprimés	5 252,00	5 304,00	5 304,00
6237	Publications	101,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	0,00	10 000,00	10 000,00
6247	Transports collectifs	15 200,00	19 252,00	19 252,00
6251	Voyages et déplacements	6 263,00	5 387,00	5 387,00
6256	Missions	1 515,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	2 071,00	3 888,00	3 888,00
6261	Frais d'affranchissement	10 605,00	10 711,00	10 711,00
6262	Frais de télécommunications	48 329,00	49 520,00	49 520,00
627	Services bancaires et assimilés	1 075,00	1 184,00	1 184,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 525,00	2 346,00	2 346,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	41 006,00	41 755,00	41 755,00
6284	Redevances pour services rendus	2 424,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	12 020,00	4 040,00	4 040,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	25 750,00	50,00	50,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	32 101,00	32 101,00
63512	Taxes foncières	16 312,00	16 475,00	16 475,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	505,00	510,00	510,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 737,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 394 671,00	3 419 337,00	3 419 337,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	18 685,00	10 000,00	10 000,00
6218	Autre personnel extérieur	6 393,00	6 000,00	6 000,00
6331	Versement mobilité	13 074,00	13 205,00	13 205,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 415,00	11 529,00	11 529,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	39 588,00	39 984,00	39 984,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 622,00	6 688,00	6 688,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 728 517,00	1 745 802,00	1 745 802,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	34 014,00	34 404,00	34 404,00
64118	Autres indemnités titulaires	305 944,00	309 003,00	309 003,00
64131	Rémunérations non tit.	227 416,00	229 690,00	229 690,00
64138	Autres indemnités non tit.	12 382,00	12 506,00	12 506,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	357 487,00	361 062,00	361 062,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	509 835,00	514 933,00	514 933,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 001,00	18 181,00	18 181,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 200,00	20 402,00	20 402,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 512,00	4 557,00	4 557,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 626,00	6 692,00	6 692,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 250,00	25 502,00	25 502,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 310,00	8 393,00	8 393,00
6488	Autres charges	40 400,00	40 804,00	40 804,00
014	Atténuations de produits	99 752,00	100 749,00	100 749,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	8 700,00	8 787,00	8 787,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	91 052,00	91 962,00	91 962,00
65	Autres charges de gestion courante	339 695,00	438 463,00	438 463,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	27 700,00	27 700,00
6518	Autres	6 679,00	26 300,00	26 300,00
6531	Indemnités	94 500,00	95 445,00	95 445,00
6533	Cotisations de retraite	5 775,00	6 000,00	6 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 500,00	10 605,00	10 605,00
6535	Formation	10 000,00	19 000,00	19 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	105,00	106,00	106,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 250,00	12 322,00	12 322,00
6542	Créances éteintes	7 100,00	10 201,00	10 201,00
65548	Autres contributions	1 050,00	1 060,00	1 060,00
6558	Autres contributions obligatoires	66 861,00	74 664,00	74 664,00
657362	Subv. fonct. CCAS	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	60 000,00	93 400,00	93 400,00
658822	Aides	3 675,00	0,00	0,00
65888	Autres	48 200,00	46 660,00	46 660,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		5 790 918,00	5 865 257,00	5 865 257,00
66	Charges financières (b)	134 038,49	130 436,00	130 436,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	137 041,88	131 415,00	131 415,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 003,39	-979,00	-979,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 520,00	19 983,00	19 983,00
6712	Amendes fiscales et pénales	400,00	404,00	404,00
6713	Secours et dots	800,00	808,00	808,00
6714	Bourses et prix	4 600,00	5 131,00	5 131,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	7 320,00	9 140,00	9 140,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 200,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 200,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	71 136,79	68 970,00	68 970,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 013 613,28	6 084 646,00	6 084 646,00
023	Virement à la section d'investissement	545 927,42	200 000,00	200 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	543 111,80	564 380,00	564 380,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	209 111,80	224 380,00	224 380,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	334 000,00	340 000,00	340 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 089 039,22	764 380,00	764 380,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 089 039,22	764 380,00	764 380,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 102 652,50	6 849 026,00	6 849 026,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		6 849 026,00
--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	21 033,29
Montant des ICNE de l'exercice N-1	22 012,29
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-979,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	10 700,00	11 200,00	11 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 700,00	11 200,00	11 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	474 710,00	412 340,00	412 340,00
7023	Menus produits forestiers	500,00	500,00	500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	200,00	200,00	200,00
704	Travaux	16 620,00	20 000,00	20 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	500,00	500,00	500,00
7066	Redevances services à caractère social	135 000,00	76 000,00	76 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	262 000,00	277 000,00	277 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	800,00	800,00	800,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	6 000,00	6 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	28 000,00	1 000,00	1 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	400,00	500,00	500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 690,00	14 840,00	14 840,00
73	Impôts et taxes	4 868 220,00	4 929 720,00	4 929 720,00
73111	Impôts directs locaux	4 035 700,00	4 170 000,00	4 170 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	30 000,00	10 000,00	10 000,00
73211	Attribution de compensation	29 000,00	29 000,00	29 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	150 000,00	150 000,00	150 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	167 000,00	160 000,00	160 000,00
7336	Droits de place	0,00	500,00	500,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	10 200,00	10 200,00	10 200,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	156 300,00	150 000,00	150 000,00
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	20,00	20,00	20,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	90 000,00	80 000,00	80 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	200 000,00	170 000,00	170 000,00
74	Dotations et participations	846 962,00	869 617,00	869 617,00
7411	Dotation forfaitaire	377 800,00	370 000,00	370 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	111 900,00	100 000,00	100 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	53 200,00	56 000,00	56 000,00
744	FCTVA	1 000,00	400,00	400,00
74718	Autres participations Etat	0,00	3 000,00	3 000,00
7473	Participat° Départements	14 700,00	14 600,00	14 600,00
74741	Participat° Communes du GFP	33 465,00	42 800,00	42 800,00
74748	Participat° Autres communes	4 200,00	8 520,00	8 520,00
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	3 200,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 000,00	64 100,00	64 100,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	197,00	197,00	197,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	90 300,00	105 000,00	105 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	11 000,00	105 000,00	105 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	145 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	369 102,00	170 040,00	170 040,00
752	Revenus des immeubles	115 607,00	111 540,00	111 540,00
7551	Excédent des BA administratifs	200 000,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	29 795,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	23 700,00	28 500,00	28 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		6 569 694,00	6 392 917,00	6 392 917,00
76	Produits financiers (b)	175 800,00	175 800,00	175 800,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	200,00	200,00	200,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	175 600,00	175 600,00	175 600,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 950,00	11 600,00	11 600,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100,00	7 000,00	7 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 600,00	1 600,00	1 600,00
7788	Produits exceptionnels divers	250,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 747 444,00	6 580 317,00	6 580 317,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	355 208,50	268 709,00	268 709,00
722	Immobilisations corporelles	353 000,00	264 500,00	264 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 208,50	4 209,00	4 209,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		355 208,50	268 709,00	268 709,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 102 652,50	6 849 026,00	6 849 026,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 849 026,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	33 700,00	14 400,00	14 400,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	13 700,00	14 400,00	14 400,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	393 800,00	1 053 600,00	1 053 600,00
2111	Terrains nus	0,00	70 000,00	70 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	27 500,00	27 500,00
21311	Hôtel de ville	10 000,00	28 000,00	28 000,00
21312	Bâtiments scolaires	30 000,00	8 000,00	8 000,00
21316	Equipements du cimetière	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21318	Autres bâtiments publics	30 000,00	166 000,00	166 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	350 000,00	350 000,00
2151	Réseaux de voirie	200 000,00	75 000,00	75 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	61 000,00	61 000,00
21534	Réseaux d'électrification	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	10 000,00	5 000,00	5 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	19 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	11 000,00	41 000,00	41 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	33 300,00	112 600,00	112 600,00
2184	Mobilier	18 000,00	22 500,00	22 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 500,00	62 000,00	62 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		427 500,00	1 068 000,00	1 068 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	20 000,00	20 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	20 000,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 000,00	2 000,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	2 000,00	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	773 230,72	735 021,00	735 021,00
1641	Emprunts en euros	773 230,72	734 021,00	734 021,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	12 000,00	12 000,00	12 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	6 950,00	6 950,00
Total des dépenses financières		795 230,72	775 971,00	775 971,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 222 730,72	1 843 971,00	1 843 971,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	355 208,50	268 709,00	268 709,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	2 208,50	4 209,00	4 209,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 912,50	3 913,00	3 913,00
13918	Autres subventions d'équipement	296,00	296,00	296,00
	Charges transférées (9)	353 000,00	264 500,00	264 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	71 300,00	5 000,00	5 000,00
21311	Hôtel de ville	15 000,00	45 000,00	45 000,00
21312	Bâtiments scolaires	29 600,00	8 000,00	8 000,00
21318	Autres bâtiments publics	167 500,00	106 500,00	106 500,00
2151	Réseaux de voirie	40 000,00	50 000,00	50 000,00
21534	Réseaux d'électrification	29 600,00	40 000,00	40 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		355 208,50	268 709,00	268 709,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 577 939,22	2 112 680,00	2 112 680,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 112 680,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 000,00	55 300,00	55 300,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	24 800,00	24 800,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	1 500,00	1 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	10 000,00	23 000,00	23 000,00
1332	Amendes de police transférables	4 000,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	6 000,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		14 000,00	1 055 300,00	1 055 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	363 900,00	242 000,00	242 000,00
10222	FCTVA	236 900,00	133 000,00	133 000,00
10226	Taxe d'aménagement	127 000,00	109 000,00	109 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		474 900,00	293 000,00	293 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		488 900,00	1 348 300,00	1 348 300,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	545 927,42	200 000,00	200 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	543 111,80	564 380,00	564 380,00
28031	Frais d'études	924,00	924,00	924,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	8 051,53	8 051,53	8 051,53
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	2 133,33	2 133,33	2 133,33
28051	Concessions et droits similaires	14 275,18	12 165,62	12 165,62
28132	Immeubles de rapport	9 535,27	9 928,07	9 928,07
28151	Réseaux de voirie	52,80	52,80	52,80
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 293,29	2 491,52	2 491,52
281571	Matériel roulant	45 526,55	45 526,55	45 526,55
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 928,27	9 501,10	9 501,10
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 318,84	9 095,19	9 095,19
28182	Matériel de transport	1 297,06	1 297,06	1 297,06
28183	Matériel de bureau et informatique	20 477,82	27 361,24	27 361,24
28184	Mobilier	19 521,27	18 810,56	18 810,56
28188	Autres immo. corporelles	77 776,59	77 041,43	77 041,43
4817	Pénalités de renégociation de la dette	334 000,00	340 000,00	340 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 089 039,22	764 380,00	764 380,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 089 039,22	764 380,00	764 380,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 577 939,22	2 112 680,00	2 112 680,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 112 680,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

										IV
										A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Anénagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	773 971	237 000	0	52 000	9 000	158 000	350 000	11 000	0	253 000	0	1 843 971
- Equipements municipaux (2)		237 000	0	52 000	9 000	158 000	350 000	11 000	0	251 000	0	1 068 000
- Equip. non municipaux (a/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	773 971											773 971
Dépenses d'ordre	4 209											268 709
Total dépenses de l'exercice	778 180	307 500	25 000	60 000	9 000	173 000	350 000	26 000	11 000	353 000	20 000	2 112 680
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	778 180	307 500	25 000	60 000	9 000	173 000	350 000	26 000	11 000	353 000	20 000	2 112 680
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 007 380	8 000	0	24 800	0	15 000	0	1 500	0	56 000	0	2 112 680
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	2 007 380	8 000	0	24 800	0	15 000	0	1 500	0	56 000	0	2 112 680

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 064 535	2 492 249	151 217	1 500 384	216 807	476 634	212 489	340 210	33 794	335 887	24 820	6 849 026
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 064 535	2 492 249	151 217	1 500 384	216 807	476 634	212 489	340 210	33 794	335 887	24 820	6 849 026
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 685 626	132 100	25 300	308 920	30 690	72 904	23 420	151 300	64 106	316 400	38 260	6 849 026
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 685 626	132 100	25 300	308 920	30 690	72 904	23 420	151 300	64 106	316 400	38 260	6 849 026

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES										IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE										A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		778 180	307 500	25 000	60 000	9 000	173 000	350 000	26 000	11 000	353 000	20 000	2 112 680
Dépenses réelles		773 971	237 000	0	52 000	9 000	158 000	350 000	11 000	0	253 000	0	1 843 971
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	6 950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 950
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	2 000
16	Emprunts et dettes assimilées	735 021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	735 021
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	8 000	0	4 000	0	1 200	0	1 200	0	0	0	14 400
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	229 000	0	48 000	9 000	156 800	350 000	9 800	0	251 000	0	1 053 600
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	12 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		4 209	70 500	25 000	8 000	0	15 000	0	15 000	11 000	100 000	20 000	268 709
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 209	70 500	25 000	8 000	0	15 000	0	15 000	11 000	100 000	20 000	268 709
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		2 007 380	8 000	0	24 800	0	15 000	0	1 500	0	56 000	0	2 112 680
Recettes réelles		1 243 000	8 000	0	24 800	0	15 000	0	1 500	0	56 000	0	1 348 300
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	242 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	242 000
13	Subventions d'investissement	0	8 000	0	24 800	0	15 000	0	1 500	0	6 000	0	55 300

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	1 001 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 001 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		764 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	764 380
021	Virement de la sect° de fonctionnement	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	564 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	564 380
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES														
Total dépenses de fonctionnement		1 064 535	2 492 249	151 217	1 500 384	216 807	476 634	212 489	340 210	33 794	335 887	24 820	6 849 026	
Dépenses réelles		300 155	2 492 249	151 217	1 500 384	216 807	476 634	212 489	340 210	33 794	335 887	24 820	6 084 646	
011	Charges à caractère général	0	377 405	26 515	633 261	153 376	245 421	11 727	76 572	31 774	325 887	24 770	1 906 708	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 847 665	124 202	722 826	45 490	229 003	181 742	258 407	0	10 000	0	3 419 337	
014	Atténuations de produits	100 749	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 749	
022	Dépenses imprévues	68 970	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 970	
65	Autres charges de gestion courante	0	255 932	500	141 671	15 921	2 210	17 000	5 230	0	0	0	438 463	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
66	Charges financières	130 436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 436	
67	Charges exceptionnelles	0	11 247	0	2 626	2 020	0	2 020	0	2 020	0	50	19 983	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dépenses d'ordre		764 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	764 380	
023	Virement à la section d'investissement	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	564 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	564 380	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 685 626	132 100	25 300	308 920	30 690	72 904	23 420	151 300	64 106	316 400	38 260	6 849 026
Recettes réelles		5 681 417	61 600	300	300 920	30 690	57 904	23 420	136 300	53 106	216 400	18 260	6 580 317
013	Atténuations de charges	0	7 000	0	3 000	0	500	0	700	0	0	0	11 200
70	Produits des services, du domaine, vente	0	18 500	300	237 000	1 400	31 000	2 500	85 500	7 540	26 200	2 400	412 340
73	Impôts et taxes	4 769 020	0	0	0	0	0	0	0	0	160 200	500	4 929 720
74	Dotations et participations	736 597	3 000	0	53 920	0	26 000	0	50 100	0	0	0	869 617
75	Autres produits de gestion courante	0	28 500	0	0	29 290	404	20 920	0	45 566	30 000	15 360	170 040
76	Produits financiers	175 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	175 800
77	Produits exceptionnels	0	4 600	0	7 000	0	0	0	0	0	0	0	11 600
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		4 209	70 500	25 000	8 000	0	15 000	0	15 000	11 000	100 000	20 000	268 709
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 209	70 500	25 000	8 000	0	15 000	0	15 000	11 000	100 000	20 000	268 709
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 306 282,07								
1641 Emprunts en euros (total)					10 306 282,07								
N° 159 - 1209008	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	28/09/2012		25/10/2012	2 000 000,00	F		3,500	3,500	T	P	O	A-2
N° 160 - 1209009	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	12/12/2013		15/03/2014	1 170 000,00	F		3,290	3,290	T	P	O	A-2
N°158 - 0600800 001	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	28/09/2012		25/12/2012	594 887,50	F		3,500	3,500	T	P	O	A-2
n°157 - MON504032EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/07/2015		01/01/2016	6 541 394,57	F		1,400	1,430	T	P		A-2
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 306 282,07									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
										ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 377 607,37					719 019,49	109 414,97	19 032,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 377 607,37					719 019,49	109 414,97	19 032,83
N° 159 - 1209008		0,00	A-2	926 939,85	5,75	F	3,500	141 350,06	38 027,06	0,00	6 315,97
N° 160 - 1209009		0,00	A-2	618 626,80	6,92	F	3,290	79 823,96	19 640,48	0,00	787,85
N°158 - 0600800 001		0,00	A-2	18 309,09	0,17	F	3,500	18 309,09	159,75	0,00	0,00
n°157 - MON504032EUR		0,00	A-2	3 813 731,63	7,25	F	1,430	479 536,38	51 587,68	0,00	11 929,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour ME/TP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Total général		0,00		5 377 607,37					719 019,49	109 414,97	0,00		19 032,83

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
	IV
	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
N° 159 - 1209008	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	2 000 000,00	926 939,85	2	15,25				0,00		3,500	38 027,06	0,00	17,24
N° 160 - 1209009	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	1 170 000,00	618 626,80	2	15,00				0,00		3,290	19 640,48	0,00	11,50
N°158 - 0600800 001	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	594 887,50	18 309,09	2	9,50				0,00		3,500	159,75	0,00	0,34
n°157 - MON504032EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	6 541 394,57	3 813 731,63	2	13,50				0,00		1,430	51 587,68	0,00	70,92
TOTAL (A)		10 306 282,07	5 377 607,37						0,00			109 414,97	0,00	100,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		10 306 282,07	5 377 607,37						0,00			109 414,97	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	4	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	5 377 607,37	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	09-11-2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	20422 Privé - bâtiments et installations	5	30/03/1998
L	204422 Subv nature préviée - bâtiments et installations	15	30/03/1998
L	2051 Concessions et droits similaires	3	30/03/1998
L	21311 Constructions - hôtel de ville	10	30/03/1998
L	21510 Réseaux de voirie	5	30/03/1998
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	7	30/03/1998
L	21571 Matériel roulant	8	30/03/1998
L	21578 Autres matériels et outillage voirie	5	30/03/1998
L	2158 Autre Matériel technique	5	30/03/1998
L	2183 Matériel de bureau	5	30/03/1998
L	2183 Matériel Informatique	3	30/03/1998
L	2184 Mobilier	10	30/03/1998
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	30/03/1998
L	Biens de faible valeur	1	30/03/1998
L	202 Documents urbanisme et numérisation cadast	5	24/09/2013
L	2132 Immeubles de rapport	15	24/09/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		765 180,00	I 765 180,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		734 021,00	734 021,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	734 021,00	734 021,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		31 159,00	31 159,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 209,00	4 209,00
020	Dépenses imprévues	6 950,00	6 950,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	765 180,00	0,00	0,00	765 180,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 056 380,00	III 1 056 380,00
Ressources propres externes de l'année (a)		242 000,00	242 000,00
10222	FCTVA	133 000,00	133 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	109 000,00	109 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		814 380,00	814 380,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	924,00	924,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	8 051,53	8 051,53
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	2 133,33	2 133,33
28051	Concessions et droits similaires	12 165,62	12 165,62
28132	Immeubles de rapport	9 928,07	9 928,07
28151	Réseaux de voirie	52,80	52,80
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 491,52	2 491,52
281571	Matériel roulant	45 526,55	45 526,55
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 501,10	9 501,10
28158	Autres installat°, matériel et outillage	9 095,19	9 095,19
28182	Matériel de transport	1 297,06	1 297,06
28183	Matériel de bureau et informatique	27 361,24	27 361,24
28184	Mobilier	18 810,56	18 810,56
28188	Autres immo. corporelles	77 041,43	77 041,43
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	340 000,00	340 000,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	200 000,00	200 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 056 380,00	0,00	0,00	0,00	1 056 380,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 765 180,00

Ressources propres disponibles	IV	1 056 380,00
Solde	V = IV – II (6)	291 200,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					501 483,40	448 435,57										7 561,18	14 443,98	
VALLOIRE HABITAT	2016	P	logements rue Victor Hugo (6 indiv / 12 collect)	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	97 910,95	89 464,56	36,83	A	R		1,650	R		-		1 476,17	1 773,81	
VALLOIRE HABITAT	2016	P	Résidence Les Mandoraises (14 logts indiv/13 garages) + 1ere tranche rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	32 197,20	28 703,96	30,00	A	R		1,750	R		-		502,32	735,68	
VALLOIRE HABITAT	2016	P	12 Logements individuels rue de la Grimbonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	110 335,41	100 353,13	34,08	A	R		1,750	R		-		1 756,18	2 102,48	
VALLOIRE HABITAT	2016	P	7 logements localifs La Grimbonnerie - 3e tranche	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	72 461,08	65 841,49	34,83	A	R		1,700	R		-		1 119,31	1 392,20	
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Les Ponets	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	188 578,76	164 072,43	16,08	A	R		1,650	R		-		2 707,20	8 439,81	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					9 037 112,76	7 243 035,76												131 669,33	296 542,64
HAMOVAL	2011	P	Acquisition amélioration 2 logis 43 avenue Barbusse pavillons EDF	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	8 803,04	4 457,41	8,83	A	R		2,050	R		R	2,050	-		91,38	481,43
HAMOVAL	2011	P	Foyer de vie adultes polyhandicapés et autistes rue Grimbonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	751 056,83	253 162,90	3,67	A	R		3,550	R		R	3,550	-		8 987,28	60 018,42
HAMOVAL	2012	P	42 logements polyhandicapés La Grimbonnerie - 3e ranche	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	31 712,59	9 518,13	3,67	A	R		1,900	R		R	1,900	-		180,84	2 366,83
HAMOVAL	2012	P	30 logements collectifs rue Léonard de Vinci	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	44 649,10	37 806,39	34,67	A	R		1,450	R		R	1,450	-		548,19	836,82
HAMOVAL	2008	P	4 logements résidence sociale 73 rue de la Pontonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	66 738,50	53 309,36	25,50	A	R		2,750	R		R	2,750	-		1 466,00	1 274,54
HAMOVAL	2008	P	4 logements résidence sociale 73 rue de la Pontonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	5 902,50	5 193,80	35,50	A	R		2,750	R		R	2,750	-		142,83	69,89
HAMOVAL	2009	P	6 logts individuels /12 logts locatifs rue Hugo	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	67 239,41	55 887,64	26,83	A	R		2,700	R		R	2,700	-		1 508,96	1 189,80
HAMOVAL	2011	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot le Buisson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	159 872,00	149 928,35	39,08	A	F		1,850	F		F	1,850	-		3 523,31	1 394,52
HAMOVAL	2011	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot Le Buisson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	86 660,00	76 673,77	29,75	A	F		2,850	F		F	2,850	-		2 185,20	1 306,38
HAMOVAL	2012	P	5 Logts individuels Résidence Les Sablons rue des Déportés	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	39 033,10	37 509,37	39,25	A	F		1,850	F		F	1,850	-		975,24	258,11
HAMOVAL	2011	P	32 logts collectifs / 2 logts individuels Hameau Vivaldi rue Tourtier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	206 686,50	181 957,60	38,33	A	F		1,850	F		F	1,850	-		3 366,21	2 688,37

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
HAMOVAL	2010	P	8 logements collectifs Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	37 868,00	33 289,82	38,00	A	F		1,050	F		1,050	-		515,99	466,39	
HAMOVAL	2011	P	8 logements collectifs Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	258 385,00	225 204,99	29,50	A	F		1,050	F		1,050	-		4 053,69	4 208,38	
HAMOVAL	2011	P	Compactage 17 (G0019 et G0026) acquis/amélior logt avenue Barbusse + 30 logts collectifs rue de Vinc	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	293 904,34	217 738,82	18,17	S	R		2,820	R		2,820	-		6 675,94	8 518,15	
HAMOVAL	2010	P	Centre hébergement 18 chambres rue Dumas	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	902 160,44	495 138,19	9,50	T	F		3,600	F		3,600	-		16 998,99	44 638,10	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	4 Logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	123 688,39	92 456,16	24,67	A	F		2,050	F		2,050	-		508,51	3 459,96	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	4 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	43 515,00	40 309,47	39,67	A	F		2,050	F		2,050	-		826,34	425,25	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	16 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	543 222,60	422 757,29	24,67	A	F		2,850	F		2,850	-		5 707,22	14 329,71	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	16 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	190 569,00	166 207,98	39,67	A	F		2,850	F		2,850	-		2 243,81	3 161,10	
VALLOIRE HABITAT	2018	P	7 Logements individuels rue de la Grimbonerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	212 988,46	194 549,87	24,08	A	R		1,650	R		1,650	-		3 210,07	6 350,13	
VALLOIRE HABITAT	2018	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot le Buisson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	570 310,09	533 867,39	33,08	A	F		1,350	F		1,350	-		7 207,21	12 477,02	
VALLOIRE HABITAT	2018	P	5 logts individuels résidence Les Sablons rue des Déportés	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	216 812,47	202 958,21	33,08	A	F		1,350	F		1,350	-		2 739,94	4 743,34	
VALLOIRE HABITAT	2018	P	32 logts collectifs / 2 logts individuels Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 353 224,04	1 269 638,26	34,08	A	F		1,350	F		1,350	-		17 140,12	28 617,56	
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 37 (G0007 + G0011) Château blanc 25 logts coll/1 indiv + 2 logts coll / 1 indiv	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	133 833,42	112 941,90	17,67	A	R		1,650	R		1,650	-		1 863,54	5 440,09	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 88 (G0008+G0010+G112+G0014+G0016+G0017) Les Ponets/avenue Libération/rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 429 940,60	1 218 276,68	18,42	A	R		1,650	R		1,650	-		20 101,57	55 116,62
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 110 (G0022 G0027 G0028 G0037 Daudet/Grimbonerie/Hugo	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 175 638,39	1 096 167,63	30,67	S	R		1,650	R		1,650	-		17 975,25	27 369,19
VALLOIRE HABITAT	2016	P	Mise en conformité sécurité incendie et travaux d'accessibilité EHPAD le Buisson	LA BANQUE POSTALE CREDIT ENTREPRISES	82 698,95	56 128,38	9,75	T	F		1,710	F		1,710	-		925,70	5 336,54
TOTAL GENERAL					9 538 596,16	7 691 471,33											139 230,51	310 986,62

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1,5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					4 386 200,00	2 379 789,29	342 946,71
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					4 386 200,00	2 379 789,29	342 946,71
2016	Remboursement indemnité	CREDIT LOCAL DE	14	A	4 325 000,00	2 328 844,00	332 692,00
2019	Remboursement Anticipé emprunt toxique	FRANCE DEXIA					
	Portage foncier pour projet aménagement	EPFLI Etablissement	6	A	61 200,00	50 945,29	10 254,71
	zone Grimbonnerie	Public Foncier Local					
		Interdépartemental					
TOTAL					4 386 200,00	2 379 789,29	342 946,71

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					2 283 043,18	1 229 330,92	175 618,71
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					2 283 043,18	1 229 330,92	175 618,71
2016	Fonds de soutien au refinancement de l'emprunt toxique Dexia	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT DR ALPC SITE DE POITIERS	14	A	2 283 043,18	1 229 330,92	175 618,71
TOTAL					2 283 043,18	1 229 330,92	175 618,71

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		31,00	5,26	36,26	15,66	1,00	16,66
Adjoint administratif	C	8,00	1,23	9,23	2,92	0,00	2,92
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	6,00	1,93	7,93	4,72	0,00	4,72
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	4,00	1,60	5,60	3,02	0,00	3,02
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
DGS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	4,00	0,50	4,50	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	29,23	87,23	45,09	0,00	45,09
Adjoint technique	C	15,00	24,33	39,33	18,37	0,00	18,37
Adjoint technique ppal 1° cl	C	5,00	0,94	5,94	3,76	0,00	3,76
Adjoint technique ppal 2° cl	C	15,00	2,99	17,99	9,29	0,00	9,29
Agent de maîtrise	C	6,00	0,97	6,97	4,62	0,00	4,62
Agent de maîtrise principal	C	12,00	0,00	12,00	8,05	0,00	8,05
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		11,00	0,00	11,00	6,91	0,00	6,91
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	5,00	0,00	5,00	2,92	0,00	2,92
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	5,00	0,00	5,00	2,99	0,00	2,99
Assistant socio-éducatif 2° cl.	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants de 1ère classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur jeunes enfants 1° cl.	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur jeunes enfants 1ère classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur ppal de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educatrice de jeunes enfants	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
assistant socio-éducatif 2ème classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,80	2,80	1,80	0,00	1,80
Assistant socio éducatif	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio éducatif 2ème classe	A	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Aux.puériculture ppal 1° cl.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Auxil. puériculture ppal 2° cl.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,96	1,96	0,96	0,00	0,96
Educateur APS	B	0,00	0,06	0,06	0,06	0,00	0,06
Educateur APS principal 1° cl.	B	1,00	0,90	1,90	0,90	0,00	0,90
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de PM	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
chef de service de PM	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		107,00	36,25	143,25	72,42	1,00	73,42

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				161 000,00		
adjoint technique attaché rédacteur		TECH ADM ADM		100 000,00 36 000,00 25 000,00	A remplacement A besoin des serv A besoin des serv	CDD Art 3-1 CDD Art 3-2 CDD Art 3-2
Agents occupant un emploi non permanent (7)				60 000,00		
Animateur ALSH Directeur ALSH	A B C B	 ANIM ANIM		55 000,00 5 000,00	A besoin des serv A Besoin saisonni	CDD BESOIN SAISONNIER CDD BESOIN SAISONNIER
TOTAL GENERAL				221 000,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :
3-4° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-4° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
AME (Agglomération Montargoise Et rives du Loing)	14/12/2001	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Maison médicale	01/09/2014	n° 201408 du 28/01/2014 -	
	Maison de santé	11/05/2021	n° 2021046 du 11/05/2021 -	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 30/11/2021

Présenté par Le Maire (1),
A Villemandeur, le 07/12/2021
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Villemandeur, le 07/12/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRIEN-CAMUS Catherine	
BELLOT Elisabeth	
CANGE Josiane	
CHARLET Audrey	
COULON François	
DE MEDTS Michelle	
DEPOND Jean-Michel	
DOUCET Denise	
DUCHESNE Adeline	
DUPORT Jean-François	
GADAT-KULIGOWSKI Brigitte	
GANNAT Fanny	
GUIRAUD Laurent	
LECONTE Catherine	
LEMAIRE Jean-Claude	
LEQUER Fanny	
LINARD Alain	
LOMBARD Daniel	
MAHÉ Bernard	
MASSONNEAU Philippe	
MEUNIER Sylvie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MICHELAT Jean-François	
PASQUET Christine	
PRIGENT André	
PRIOU Eric	
SALIS Alexandra	
SIMON Patrice	
TOURATIER Claude	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Villemandeur, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.